

## Horizon Europe : « La voix du CNRS a de l'importance »



Jean-Stéphane Dhersin, directeur du Bureau du CNRS à Bruxelles. © Cyril Frézillon/CNRS Images.

très important annoncé – avec une enveloppe de 175 Mds €, Horizon Europe double de taille par rapport à la période 2021-2027 – et accueille globalement positivement les premières orientations de ce futur programme-cadre, en particulier la préservation de la recherche fondamentale dans le pilier I (voir encadré). En tant que premier bénéficiaire en Europe du programme *Pathfinder Open* [1], le CNRS apprécie aussi la montée en puissance du Conseil européen de l'innovation (EIC), un outil parfaitement adapté à sa stratégie et à ses liens avec les entreprises.

Avec cette proposition, la Commission place la recherche et l'innovation au cœur de sa vision pour renforcer la compétitivité de l'Union européenne. L'objectif affiché est de renforcer l'excellence scientifique, mais surtout utiliser le prochain Horizon Europe pour appuyer la souveraineté technologique de l'Union européenne avec des investissements dans des domaines clés.

### **Pilier I - Science d'excellence, 44,079 Mds €**

- Conseil européen de la recherche (ERC)
  - Actions Marie Skłodowska-Curie
  - Science pour les politiques de l'Union européenne
- Pilier II - Compétitivité et société, 75,876 Mds €**
- *Compétitivité*
    1. Transition écologique et décarbonation industrielle
    2. Santé, biotechnologie, agriculture et bioéconomie
    3. Leadership numérique
    4. Résilience et sécurité, industrie de la défense et espace
  - *Société*
    1. Défis sociétaux mondiaux
    2. Sciences humaines et sociales
    3. Nouvelle Bauhaus européenne

### **Pilier III - Innovation, 38,785 Mds €**

- Conseil européen de l'innovation (EIC)
  - Écosystèmes d'innovation et triangle de la connaissance
- Pilier IV - Espace européen de la recherche, 16,262 Mds €**
- Politiques de l'ERA (« European Research Area »)
  - Infrastructures de recherche et technologiques
  - Élargir la participation et diffuser l'excellence

**L**a Commission européenne a présenté le 16 juillet sa proposition pour le prochain programme-cadre pour la recherche et l'innovation, toujours nommé Horizon Europe, inclus dans le Cadre financier pluriannuel européen 2028-2034. Explications avec Jean-Stéphane Dhersin, directeur du Bureau de représentation du CNRS à Bruxelles.

**Que retenez-vous des propositions de la Commission européenne concernant le prochain programme-cadre européen, qui démarera en 2028 ?**

**Jean-Stéphane Dhersin :** Le CNRS se félicite du budget



L'indépendance du budget vis-à-vis du Fonds européen de compétitivité, longtemps incertaine, avait récemment été confirmée par la présidente de la Commission le 4 juin lors d'un événement coorganisé par le réseau G6 dont fait partie le CNRS.

© Thomas Cytrynowicz-Karai/European Union 2025.

La proposition dessine un programme Horizon Europe repensé, tant dans son architecture que dans ses modalités de mise en œuvre. Il bénéficierait d'une protection budgétaire partielle et s'appuierait sur un financement fortement renforcé, notamment en matière de recherche fondamentale.

Toutefois, le CNRS demeure attentif à ce que la recherche fondamentale d'excellence irrigue l'ensemble des piliers du programme-cadre, via des mécanismes clairs de continuum entre recherche et innovation. Des inquiétudes subsistent. Par exemple, Horizon Europe serait étroitement articulé au Fonds européen de compétitivité (ECF<sup>(1)</sup>) pour ses volets stratégiques et appliqués. Son pilier II, dont la plus grande partie serait orientée directement par l'ECF, pourrait ainsi privilégier les projets d'innovation avancés (à TRL<sup>(2)</sup> élevés) au détriment de la recherche fondamentale (à TRL bas). Il est crucial que les programmes de travail préservent un équilibre entre recherche fondamentale et appliquée, et que leur élaboration dans le cadre de la comitologie reste confiée à des experts scientifiques...

Ce texte est extrait de l'article daté du 9 septembre 2025 publié dans la newsletter La Lettre du CNRS, le rendez-vous mensuel des décideurs et décideuses avec la recherche [2].

<sup>(1)</sup> Le Fonds européen pour la compétitivité (ECF) est un nouvel instrument budgétaire envisagé par la Commission dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel (2028-2034). Il vise à regrouper et simplifier plusieurs programmes sectoriels existants au sein d'un ensemble cohérent, pour stimuler les investissements dans les technologies stratégiques et renforcer la compétitivité de l'Union à l'échelle mondiale.

<sup>(2)</sup> Le « technology readiness level » (TRL) est un indicateur qui mesure le degré de maturité d'une technologie, de la recherche fondamentale (TRL 1) jusqu'à son déploiement opérationnel (TRL 9).

[1] [www.cnrs.fr/fr/actualite/participation-aux-programmes-europeens-le-cnrs-releve-le-defi](http://www.cnrs.fr/fr/actualite/participation-aux-programmes-europeens-le-cnrs-releve-le-defi)

[2] [www.cnrs.fr/fr/actualite/horizon-europe-la-voix-du-cnrs-de-l-importance](http://www.cnrs.fr/fr/actualite/horizon-europe-la-voix-du-cnrs-de-l-importance)